

PERRINVEST

SASU au capital de 295 000 euros,
immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 888 744 067,
dont le siège social est situé 31 BOULEVARD DU PRÉSIDENT ROOSEVELT 78110 LE VESINET

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 13 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le treize juillet,
À dix heures.

Au siège social, 31 BOULEVARD DU PRÉSIDENT ROOSEVELT 78110 LE VESINET.

Monsieur Julien PERRIN demeurant 31 BOULEVARD DU PRÉSIDENT ROOSEVELT 78110 LE VESINET,

Propriétaire de la totalité des 2950 actions de 100 euros chacune émises par la société PERRINVEST,

Associé unique et seul Président de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Julien PERRIN.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Julien PERRIN, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 30 avril 2026.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2026 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2026, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique, après avoir rappelé que les comptes annuels font ressortir une perte de 41 238,07 euros, décide d'imputer cette perte sur le compte « autres réserves » qui présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de 3 002 627,68 euros.

Compte tenu de cette décision, la perte de l'exercice sera intégralement absorbée.

Le compte « autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 2 961 389,61 euros.

L'associé unique décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 150 000,00 euros, soit 50,85 euros pour chacune des 2950 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 150 000,00 euros sur le poste « autres réserves ».

L'associé unique obtiendra son dividende de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Julien PERRIN	2950	150 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	2950	150 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 150 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé unique, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, l'associé unique décide que la somme de 3 724,00 euros à la réserve spéciale « œuvre d'art » en application de l'article 238 bis AB du CGI Qui s'élève ainsi à 14 920.51 euros

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 2 807 665,61 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 84,75 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 3 000 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 1 016,95 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 310 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 105,08 euros

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique précise qu'en application de l'article L227-10 al.4 du Code de commerce, la convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce résumée ci-dessous, sera portée au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

Convention poursuivie

1. ASSOC. CPTÉ COURANT PRINCIPAL

Solde au 30 avril 2026 : 284 935,84 euros.

Compte rémunéré à hauteur de 9 549,02 euros.

L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Julien PERRIN.

QUATRIÈME DÉCISION

L'associé unique rappelle en tant que de besoin la rémunération qu'il a perçue en contrepartie de ses fonctions de Président au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 6 000,00 euros.

En outre, la société a pris en charge ses cotisations déductibles complémentaires à hauteur de 5 904,00 euros.

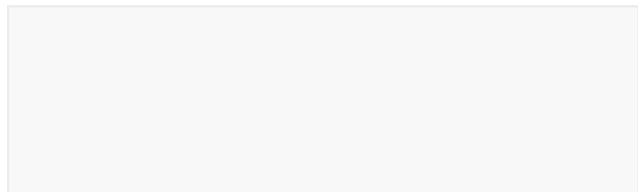
CINQUIÈME DÉCISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

De convention expresse valant convention sur la preuve, l'associé unique accepte de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Julien PERRIN



PERRINVEST

SASU au capital de 295 000 euros,
immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 888 744 067,
dont le siège social est situé 31 BOULEVARD DU PRÉSIDENT ROOSEVELT 78110 LE VESINET

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 13 JUILLET 2026

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

L'associé unique, après avoir rappelé que les comptes annuels font ressortir une perte de 41 238,07 euros, décide d'imputer cette perte sur le compte « autres réserves » qui présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de 3 002 627,68 euros.

Compte tenu de cette décision, la perte de l'exercice sera intégralement absorbée.

Le compte « autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 2 961 389,61 euros.

L'associé unique décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 150 000,00 euros, soit 50,85 euros pour chacune des 2950 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 150 000,00 euros sur le poste « autres réserves ».

L'associé unique obtiendra son dividende de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Julien PERRIN	2950	150 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	2950	150 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 150 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé unique, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, l'associé unique décide que la somme de 3 724,00 euros sera transférée du compte « autres réserves » vers le compte « réserves réglementées ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 2 807 665,61 euros et le compte « réserves réglementées » présentera un solde créditeur de 3 724,00 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 84,75 euros

Exercice N-2 :

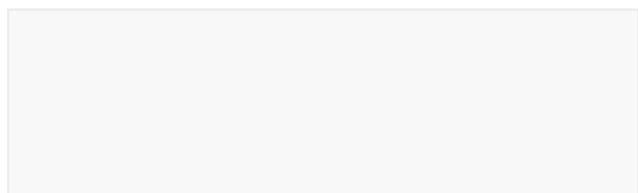
- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 3 000 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 1 016,95 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 310 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 105,08 euros

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Julien PERRIN





Plaquette annuelle

**SASU
PERRINVEST**

31 boulevard du président Roosevelt
78110 LE VESINET

Siret 88874406700024

Exercice clos le 30/04/2026

SAS LEPERT ANTOINE EXPERTISE COMPTABLE
258 Rue de la Petite ville
49540 Lys-Haut-Layon

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SASU PERRINVEST relatifs à l'exercice comptable du 01/05/2025 au 30/04/2026, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 3 593 408 €
- Chiffre d'affaires : 32 896 €
- Résultat net comptable : -41 238 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LYS HAUT LAYON, le 08/06/2026

Antoine Lepert

Expert-comptable

PERRINVEST

Bilan - Actif

Du 01/05/2025 au 30/04/2026

ACTIF	Valeurs au 30/04/2026			Valeurs au 30/04/2025
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I) Frais d'établissement (II) Immobilisations incorporelles : Frais de développement Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions Fonds commercial Autres Immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations corporelles : Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations financières (1) : Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
	39 032	7 225	31 807	31 025
	6 550		6 550	6 550
	241 717		241 717	200 978
	220 000		220 000	235 000
	2 144 118		2 144 118	2 134 627
Total de l'actif immobilisé (III)	2 651 417	7 225	2 644 192	2 608 179
(1) Dont à moins d'un an				
Stock et en-cours : Matières premières et autres approvisionnements En cours de productions Produits finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances (2) : Créances clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance Capital souscrit appelé, non versé Valeurs mobilières de placement : Actions propres Autres titres Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités				
	6 275		6 275	
	32 677		32 677	37 697
				1 019
	831 346		831 346	913 314
	78 918		78 918	120 805
Total de l'actif circulant (IV)	949 216		949 216	1 085 935
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	3 600 633	7 225	3 593 408	3 694 114
(2) Dont à moins d'un an				

PERRINVEST
Bilan - Passif

Du 01/05/2025 au 30/04/2026

PASSIF	Valeurs nettes au 30/04/2026	Valeurs nettes au 30/04/2025
Capital (dont versé : 295 000)	295 000	295 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	29 500	29 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 002 628	2 607 282
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-41 238	645 346
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	3 285 890	3 577 128
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I) bis		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		120
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 326
Dettes fiscales et sociales	22 582	16 434
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	284 936	99 106
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)	307 518	116 986
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	3 593 408	3 694 114
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commande)		
(2) Dont emprunts participatifs		

PERRINVEST

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/05/2025 au 30/04/2026

ACTIF	Valeurs au 30/04/2026			Valeurs au 30/04/2025
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
21800000 Autres immo. corporelles	22 820,83		22 820,83	18 620,83
21821000 Véhicule de tourisme	14 890,83		14 890,83	14 890,83
21830000 Matériel informatique	1 320,00		1 320,00	1 320,00
28182100 Amort véhicules de tourisme		6 637,27	-6 637,27	-3 659,10
28183000 Amort. mat bureau informatique		587,89	-587,89	-147,89
TOTAL	39 031,66	7 225,16	31 806,50	31 024,67
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1) :				
Participations				
26110000 Titres de participat - actions	6 550,00		6 550,00	6 550,00
TOTAL	6 550,00		6 550,00	6 550,00
Créances rattachées à des participations				
26711000 Créances sci qg 47	168 712,40		168 712,40	150 374,54
26712000 Créances sci perrimmo	52 814,36		52 814,36	50 603,01
26713000 Créances sas Partners	20 190,36		20 190,36	
TOTAL	241 717,12		241 717,12	200 977,55
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
27100000 Titres immobilisés (titres participatifs)	220 000,00		220 000,00	235 000,00
TOTAL	220 000,00		220 000,00	235 000,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
27600000 Contrat de capitalisation	2 144 118,00		2 144 118,00	2 144 118,00
29760000 Autres créances immobilisées				-9 491,34
TOTAL	2 144 118,00		2 144 118,00	2 134 626,66
Total de l'actif immobilisé (III)	2 651 416,78	7 225,16	2 644 191,62	2 608 178,88
(1) Dont à moins d'un an				
Stock et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de productions				
Produits finis				
Marchandises				
37100000 Stock marchandises				13 100,00
TOTAL				13 100,00
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances clients et comptes rattachés				
41810000 Factures à établir	6 274,80		6 274,80	

PERRINVEST

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/05/2025 au 30/04/2026

ACTIF	Valeurs au 30/04/2026			Valeurs au 30/04/2025
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
TOTAL	6 274,80		6 274,80	
Autres créances				
44400000 Impôt sur les sociétés				8 897,00
44566000 Tva déductible sur abs	605,00		605,00	28 800,00
44567000 Crédit de tva	32 072,00		32 072,00	
TOTAL	32 677,00		32 677,00	37 697,00
Charges constatées d'avance				
48600000 Charges constatées avance				1 019,05
TOTAL				1 019,05
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
50300000 Vmp actions (SICAV et FCP)	265 083,82		265 083,82	813 313,66
50310000 Plateforme Fundora	31 262,00		31 262,00	
50600000 Produits structurés	210 000,00		210 000,00	100 000,00
50800000 Compte à terme	325 000,00		325 000,00	
TOTAL	831 345,82		831 345,82	913 313,66
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
51200000 Banque cic	77 706,38		77 706,38	
51210600 Cic				119 593,68
51210700 Swisslife compte espèce contrat de capitalisation	1 211,27		1 211,27	1 211,27
51210710 Swisslife compte espèce compte titres	0,62		0,62	
TOTAL	78 918,27		78 918,27	120 804,95
Total de l'actif circulant (IV)	949 215,89		949 215,89	1 085 934,66
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	3 600 632,67	7 225,16	3 593 407,51	3 694 113,54
(2) Dont à moins d'un an				

PERRINVEST
Bilan - Passif Détaillé
Du 01/05/2025 au 30/04/2026

PASSIF	Valeurs nettes au 30/04/2026	Valeurs nettes au 30/04/2025
Capital (dont versé : 295 000) 10130000 Capital souscrit appelé vers TOTAL	295 000,00 295 000,00	295 000,00 295 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport Écarts de réévaluation Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale 10611000 Réserve légale TOTAL	29 500,00 29 500,00	29 500,00 29 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
10680000 Autres réserves 10688000 Réserve spéciale TOTAL	2 991 431,17 11 196,51 3 002 627,68	2 599 809,41 7 472,34 2 607 281,75
Report à nouveau Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) Subvention d'investissement Provisions réglementées	-41 238,07	645 345,93
Total des capitaux propres (I)	3 285 889,61	3 577 127,68
Montants des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I) bis		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 51210710 Swisslife compte espèce compte titres TOTAL		119,93 119,93
Emprunts et dettes financières diverses (2) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401NOTEFRA Note de frais 40810000 Frs fact non parvenues TOTAL		24,50 1 301,40 1 325,90
Dettes fiscales et sociales 42110000 Personnel rémunérations dues 42120000 Personnel - rémunérations dues 42820000 Dettes pour congés payés 43100000 Urssaf 43702000 Autres caisses 43703000 Autres caisses 43720000 Caisse retraite obligatoire 43730000 Caisse retraite complémentaire 43800000 Organismes sociaux - charges à payer et produits à recevoir 43820000 Org.soc. ch soc / congés payés 44210000 Prélèvement à la source 44400000 Impôt sur les sociétés 44572000 Tva collectée 20% 44587000 TVA collectée sur FAE 44861000 Taxe sur les salaires 44863000 Formation continue TOTAL	1 735,92 386,47 542,16 1 672,27 71,29 488,93 71,04 7,12 93,72 176,51 10 152,00 1 045,80 6 144,11 1,84 22 582,06	625,80 903,69 596,64 488,93 71,04 7,12 326,13 159,86 333,33 12 921,13 16 433,67

PERRINVEST
Bilan - Passif Détaillé
Du 01/05/2025 au 30/04/2026

PASSIF	Valeurs nettes au 30/04/2026	Valeurs nettes au 30/04/2025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
45510000 Assoc. cpte courant principal	284 935,84	99 106,36
TOTAL	284 935,84	99 106,36
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)	307 517,90	116 985,86
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	3 593 407,51	3 694 113,54
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commande)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Soldes intermédiaires de gestion

Du 01/05/2025 au 30/04/2026

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	%	Du 01/05/2024 au 30/04/2025	%	Variations	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	32 896	100	15 167	100	17 729	117
Ventes de Marchandises	27 667	100	15 167	100	12 500	82
- Coût d'achat des marchandises vendues	39 100	141	13 500	89	25 600	190
MARGE COMMERCIALE	-11 433	-41	1 667	11	-13 100	-786
Production vendue	5 229	100			5 229	
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	5 229	100			5 229	
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	5 229	100			5 229	
MARGE BRUTE TOTALE	-6 204	-19	1 667	11	-7 871	-472
- Autres achats et charges externes	27 605	84	161 786	1 067	-134 181	-83
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-33 809	-103	-160 119	-1 056	126 310	-79
Subventions						
- Impôts, taxes et versements assimilés	-2 962	-9	3 565	24	-6 528	-183
- Salaires	11 743	36	12 342	81	-598	-5
- Cotisations sociales	34 652	105	29 433	194	5 219	18
Total	-43 433	-132	-45 340	-299	1 907	-4
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-77 242	-235	-205 459	-1 355	128 217	-62
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
+ Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
+ Autres produits	127	0	313	2	-186	-59
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 418	10	3 275	22	144	4
- Dotations aux provisions						
- Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
- Autres charges	31	0	18	0	13	75
Total	-3 322	-10	-2 979	-20	-343	12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-80 564	-245	-208 438	-1 374	127 874	-61
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers	75 592	230	68 039	449	7 553	11
- Charges financières	9 920	30	10 006	66	-86	-1
Total	65 672	200	58 034	383	7 639	13
RÉSULTAT COURANT	-14 891	-45	-150 404	-992	135 513	-90
+ Produits exceptionnels			800 000	5 275	-800 000	-100
- Charges exceptionnelles			323	2	-323	-100
- Participation des salariés aux résultats						
- Impôts sur les bénéfices	26 347	80	3 927	26	22 420	571
Total	-26 347	-80	795 750	5 247	-822 097	-103
RÉSULTAT EXERCICE	-41 238	-125	645 346	4 255	-686 584	-106

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/05/2025 au 30/04/2026

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	%	Du 01/05/2024 au 30/04/2025	%	Variations	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	32 895,67	100,00	15 166,67	100,00	17 729,00	116,89
Ventes de Marchandises						
70700000 Ventes montres tva sur marge 0%	26 000,00	93,98	13 500,00	89,01	12 500,00	92,59
70710000 Ventes marchandises 20%			1 666,67	10,99	-1 666,67	-100,00
70720000 Ventes montres tva sur marge à 20%	1 666,67	6,02			1 666,67	
TOTAL	27 666,67	100,00	15 166,67	100,00	12 500,00	82,42
- Coût d'achat des marchandises vendues						
60370000 Var. stock marchandises	13 100,00	33,50			13 100,00	
60700000 Achat montre sans tva	26 000,00	66,50	13 500,00	100,00	12 500,00	92,59
TOTAL	39 100,00	141,33	13 500,00	89,01	25 600,00	189,63
MARGE COMMERCIALE	-11 433,33	-41,33	1 666,67	10,99	-13 100,00	-786,00
Production vendue						
70610000 Rémunération de direction	5 229,00	100,00			5 229,00	
TOTAL	5 229,00	100,00			5 229,00	
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	5 229,00	100,00			5 229,00	
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	5 229,00	100,00			5 229,00	
MARGE BRUTE TOTALE	-6 204,33	-18,86	1 666,67	10,99	-7 871,00	-472,26
- Autres achats et charges externes						
60613200 Essence vehicule tourisme			500,14	0,31	-500,14	-100,00
60616000 Fournitures énergie	96,68	0,35			96,68	
60630000 Petits matériels	1 274,42	4,62	53,93	0,03	1 220,49	2 263,10
60640000 Fournitures administratives			414,60	0,26	-414,60	-100,00
61350000 Locations mobilières			51,84	0,03	-51,84	-100,00
61550000 Entretien réparations	242,25	0,88			242,25	
61552000 Entret. rép. matériel transp.			169,00	0,10	-169,00	-100,00
61600000 Assurance	2 605,28	9,44			2 605,28	
61610000 Assurances multirisques			404,83	0,25	-404,83	-100,00
61630000 Assurance transports			862,29	0,53	-862,29	-100,00
61810000 Documentation	3,82	0,01			3,82	
62260000 Honoraires comptable et social	3 598,00	13,03			3 598,00	
62261000 Honoraires mission comptable			2 466,00	1,52	-2 466,00	-100,00
62262000 Honoraires mission sociale			1 044,00	0,65	-1 044,00	-100,00
62263000 Honoraires mission juridique			918,00	0,57	-918,00	-100,00
62270000 Frais d'actes et de contentieux	37,18	0,13	170,90	0,11	-133,72	-78,24
62280000 Autres honoraires	14 978,48	54,26	148 035,71	91,50	-133 057,23	-89,88
62340000 Cadeaux à la clientèle	112,00	0,41			112,00	
62510000 Voyages et déplacements	9,16	0,03	69,00	0,04	-59,84	-86,72
62540000 Frais de déplacement	317,84	1,15			317,84	
62560000 Frais missions			3 283,37	2,03	-3 283,37	-100,00
62570000 Réceptions	1 001,62	3,63			1 001,62	
62600000 Frais telecom	617,07	2,24			617,07	
62610000 Frais postaux	81,27	0,29	7,10	0,00	74,17	1 044,65
62620000 Frais télécommunications			795,55	0,49	-795,55	-100,00

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/05/2025 au 30/04/2026

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	%	Du 01/05/2024 au 30/04/2025	%	Variations	
					en valeur	en %
62700000 Frais bancaires	2 096,53	7,59	358,67	0,22	1 737,86	484,53
62780000 Autres frais et commissions			2 180,66	1,35	-2 180,66	-100,00
62810000 Frais divers	533,33	1,93			533,33	
TOTAL	27 604,93	83,92	161 785,59	1 066,72	-134 180,66	-82,94
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-33 809,26	-102,78	-160 118,92	-1 055,73	126 309,66	-78,88
Subventions						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
63110000 Taxe sur les salaires	-3 616,02	122,06	2 592,79	72,72	-6 208,81	-239,46
63120000 Taxe d'apprentissage	72,34	-2,44			72,34	
63130000 Formation pro. continue (dgi)			70,05	1,96	-70,05	-100,00
63330000 Impôts, taxes et versements assimilés sur	69,25	-2,34			69,25	
63350000 Impôts, taxes et versements assimilés sur	11,02	-0,37	82,49	2,31	-71,47	-86,64
63511000 Contribution économique territoriale	501,00	-16,91	820,00	23,00	-319,00	-38,90
TOTAL	-2 962,41	-9,01	3 565,33	23,51	-6 527,74	-183,09
- Salaires						
64110000 Salaires, appointements	12 201,40	103,90	12 131,67	98,30	69,73	0,57
64120000 Congés payés	-458,32	-3,90	209,90	1,70	-668,22	-318,35
TOTAL	11 743,08	35,70	12 341,57	81,37	-598,49	-4,85
- Cotisations sociales						
64510000 Cotisations à l'urssaf	1 602,95	4,63	4 231,15	14,38	-2 628,20	-62,12
64520000 Cotisations aux mutuelles	1 981,63	5,72	302,54	1,03	1 679,09	555,00
64530000 Cotisations aux caisses de retraites	444,89	1,28			444,89	
64540000 Cotisations aux assedic	266,06	0,77			266,06	
64580000 Cotisations aux autres organismes sociaux	2,88	0,01			2,88	
64770000 Plan d'épargne salariés	24 423,90	70,48	21 978,24	74,67	2 445,66	11,13
64800000 Avantages divers	5 929,52	17,11	2 921,00	9,92	3 008,52	103,00
TOTAL	34 651,83	105,34	29 432,93	194,06	5 218,90	17,73
Total	-43 432,50	-132,03	-45 339,83	-298,94	1 907,33	-4,21
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-77 241,76	-234,81	-205 458,75	-1 354,67	128 216,99	-62,41
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
+ Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
+ Autres produits						
75800000 Produits divers de gestion courante	127,30	100,00	313,48	100,00	-186,18	-59,39
TOTAL	127,30	0,39	313,48	2,07	-186,18	-59,39
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
68112000 Dot amort s/immo corporelles	3 418,17	100,00	3 274,62	100,00	143,55	4,38
TOTAL	3 418,17	10,39	3 274,62	21,59	143,55	4,38
- Dotations aux provisions						
- Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
- Autres charges						
65800000 Charges diverses de gestion courante	30,88	100,00	17,64	100,00	13,24	75,06
TOTAL	30,88	0,09	17,64	0,12	13,24	75,06
Total	-3 321,75	-10,10	-2 978,78	-19,64	-342,97	11,51
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-80 563,51	-244,91	-208 437,53	-1 374,31	127 874,02	-61,35

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/05/2025 au 30/04/2026

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	%	Du 01/05/2024 au 30/04/2025	%	Variations	
					en valeur	en %
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers						
76170000 Revenus créances participation	9 264,57	12,26	10 314,85	15,16	-1 050,28	-10,18
76700000 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de	53 698,93	71,04	57 724,22	84,84	-4 025,29	-6,97
76800000 Autres produits financiers	3 137,62	4,15			3 137,62	
78662000 Reprise prov sur immobilisation financière	9 491,34	12,56			9 491,34	
TOTAL	75 592,46	229,79	68 039,07	448,61	7 553,39	11,10
- Charges financières						
66150000 Intérêts des comptes courants	9 549,02	96,26			9 549,02	
66160000 Intérêts bancaires			514,23	5,14	-514,23	-100,00
66180000 Autres intérêts	371,00	3,74			371,00	
68662000 Dotation prov s/ immobilisations financières			9 491,34	94,86	-9 491,34	-100,00
TOTAL	9 920,02	30,16	10 005,57	65,97	-85,55	-0,86
Total	65 672,44	199,64	58 033,50	382,64	7 638,94	13,16
RÉSULTAT COURANT	-14 891,07	-45,27	-150 404,03	-991,67	135 512,96	-90,10
+ Produits exceptionnels						
77560000 Prod cess élé act immo financi			800 000,00	100,00	-800 000,00	-100,00
TOTAL			800 000,00	5 274,72	-800 000,00	-100,00
- Charges exceptionnelles						
68710000 Dotations aux amortissements exceptionnels des			323,04	100,00	-323,04	-100,00
TOTAL			323,04	2,13	-323,04	-100,00
- Participation des salariés aux résultats						
- Impôts sur les bénéfices						
69500000 Impôts s/ bénéfices	26 952,00	102,30	5 138,00	130,84	21 814,00	424,56
69900000 Crédits et réductions d'impôt	-605,00	-2,30			-605,00	
69920000 Crédit impôt famille			-1 211,00	-30,84	1 211,00	-100,00
TOTAL	26 347,00	80,09	3 927,00	25,89	22 420,00	570,92
Total	-26 347,00	-80,09	795 749,96	5 246,70	-822 096,96	-103,31
RÉSULTAT EXERCICE	-41 238,07	-125,36	645 345,93	4 255,03	-686 584,00	-106,39

PERRINVEST
Compte de Résultat
Du 01/05/2025 au 30/04/2026

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	Du 01/05/2024 au 30/04/2025
Produits d'exploitation :		
Ventes de Marchandises	27 667	15 167
Production vendue	5 229	
Montant net du chiffre d'affaires	32 896	15 167
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	127	313
Total des produits d'exploitation (I)	33 023	15 480
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	26 000	13 500
Variation de stocks	13 100	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	27 605	161 786
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 962	3 565
Salaires	11 743	12 342
Cotisations sociales	34 652	29 433
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 418	3 275
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	31	18
Total des charges d'exploitation (II)	113 586	223 918
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		

PERRINVEST
Compte de Résultat
Du 01/05/2025 au 30/04/2026

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	Du 01/05/2024 au 30/04/2025
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-80 564	-208 438
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾	9 265	10 315
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	3 138	
Reprises sur dépréciations et provisions	9 491	
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	53 699	57 724
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	75 592	68 039
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		9 491
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾	9 920	514
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	9 920	10 006
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	65 672	58 034
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-14 891	-150 404
Produits exceptionnels (VII)		800 000
Charges exceptionnelles (VIII)		323
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		799 677
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	26 347	3 927
Total des produits (I+III+V+VII)	108 615	883 519
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	149 854	238 173
BENEFICE OU PERTE	-41 238	645 346
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

PERRINVEST
Compte de Résultat Détaillé
Du 01/05/2025 au 30/04/2026

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	Du 01/05/2024 au 30/04/2025
Produits d'exploitation :		
Ventes de Marchandises		
70700000 Ventes montres tva sur marge 0%	26 000,00	13 500,00
70710000 Ventes marchandises 20%		1 666,67
70720000 Ventes montres tva sur marge à 20%	1 666,67	
TOTAL	27 666,67	15 166,67
Production vendue		
70610000 Rémunération de direction	5 229,00	
TOTAL	5 229,00	
Montant net du chiffre d'affaires	32 895,67	15 166,67
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
75800000 Produits divers de gestion courante	127,30	313,48
TOTAL	127,30	313,48
Total des produits d'exploitation (I)	33 022,97	15 480,15
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
60700000 Achat montre sans tva	26 000,00	13 500,00
TOTAL	26 000,00	13 500,00
Variation de stocks		
60370000 Var. stock marchandises	13 100,00	
TOTAL	13 100,00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾		
60613200 Essence vehicule tourisme		500,14
60616000 Fournitures énergie	96,68	
60630000 Petits matériels	1 274,42	53,93
60640000 Fournitures administratives		414,60
61350000 Locations mobilières		51,84
61550000 Entretien réparations	242,25	
61552000 Entret. rép. matériel transp.		169,00
61600000 Assurance	2 605,28	
61610000 Assurances multirisques		404,83
61630000 Assurance transports		862,29

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	Du 01/05/2024 au 30/04/2025
61810000 Documentation	3,82	
62260000 Honoraires comptable et social	3 598,00	
62261000 Honoraires mission comptable		2 466,00
62262000 Honoraires mission sociale		1 044,00
62263000 Honoraires mission juridique		918,00
62270000 Frais d'actes et de contentieux	37,18	170,90
62280000 Autres honoraires	14 978,48	148 035,71
62340000 Cadeaux à la clientèle	112,00	
62510000 Voyages et déplacements	9,16	69,00
62540000 Frais de déplacement	317,84	
62560000 Frais missions		3 283,37
62570000 Réceptions	1 001,62	
62600000 Frais telecom	617,07	
62610000 Frais postaux	81,27	7,10
62620000 Frais télécommunications		795,55
62700000 Frais bancaires	2 096,53	358,67
62780000 Autres frais et commissions		2 180,66
62810000 Frais divers	533,33	
TOTAL	27 604,93	161 785,59
Impôts, taxes et versements assimilés		
63110000 Taxe sur les salaires	-3 616,02	2 592,79
63120000 Taxe d'apprentissage	72,34	
63130000 Formation pro. continue (dgi)		70,05
63330000 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	69,25	
63350000 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	11,02	82,49
63511000 Contribution économique territoriale	501,00	820,00
TOTAL	-2 962,41	3 565,33
Salaires		
64110000 Salaires, appointements	12 201,40	12 131,67
64120000 Congés payés	-458,32	209,90
TOTAL	11 743,08	12 341,57
Cotisations sociales		
64510000 Cotisations à l'urssaf	1 602,95	4 231,15
64520000 Cotisations aux mutuelles	1 981,63	302,54
64530000 Cotisations aux caisses de retraites	444,89	
64540000 Cotisations aux assedic	266,06	
64580000 Cotisations aux autres organismes sociaux	2,88	
64770000 Plan d'épargne salariés	24 423,90	21 978,24
64800000 Avantages divers	5 929,52	2 921,00
TOTAL	34 651,83	29 432,93
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
68112000 Dot amort s/immo corporelles	3 418,17	3 274,62
TOTAL	3 418,17	3 274,62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	Du 01/05/2024 au 30/04/2025
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		
65800000 Charges diverses de gestion courante	30,88	17,64
TOTAL	30,88	17,64
Total des charges d'exploitation (II)	113 586,48	223 917,68
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-80 563,51	-208 437,53
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾		
76170000 Revenus créances participation	9 264,57	10 314,85
TOTAL	9 264,57	10 314,85
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾		
76800000 Autres produits financiers	3 137,62	
TOTAL	3 137,62	
Reprises sur dépréciations et provisions		
78662000 Reprise prov sur immobilisation financière	9 491,34	
TOTAL	9 491,34	
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
76700000 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	53 698,93	57 724,22
TOTAL	53 698,93	57 724,22
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	75 592,46	68 039,07
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
68662000 Dotation prov s/ immobilisations financières		9 491,34
TOTAL		9 491,34
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾		
66150000 Intérêts des comptes courants	9 549,02	
66160000 Intérêts bancaires		514,23
66180000 Autres intérêts	371,00	
TOTAL	9 920,02	514,23
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		

	Du 01/05/2025 au 30/04/2026	Du 01/05/2024 au 30/04/2025
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	9 920,02	10 005,57
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	65 672,44	58 033,50
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-14 891,07	-150 404,03
Produits exceptionnels (VII)		800 000,00
Charges exceptionnelles (VIII)		323,04
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		799 676,96
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	26 347,00	3 927,00
Total des produits (I+III+V+VII)	108 615,43	883 519,22
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	149 853,50	238 173,29
BENEFICE OU PERTE	-41 238,07	645 345,93
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise PERRINVEST - SIREN : 888744067																	
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐									
								Exercice N clos le 30/04/2026									
								Brut		Amortissements, provisions		Net					
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA									
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement						AB				AC					
		Frais de développement						CX				CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires						AF				AG					
		Fonds commercial (1)						AH				AI					
		autres immos incorporelles						AJ				AK					
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						AL				AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains						AN				AO					
		Constructions						AP				AQ					
		Install. techniques, matériel et outillages industriels						AR				AS					
		Autres immos corporelles						AT		39 032		AU		7 225 31 807			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						AV				AW					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations						CS		6 550		CT		6 550			
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						CU				CV					
		Créances rattachées à participations						BB		241 717		BC		241 717			
		Autres titres immobilisés						BD		220 000		BE		220 000			
Prêts						BF				BG							
Autres immobilisations financières						BH		2 144 118		BI		2 144 118					
Total (II)								BJ		2 651 417		BK		7 225 2 644 192			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements						BL				BM					
		En cours de production de biens						BN				BO					
		En cours de production de services						BP				BQ					
		Produits intermédiaires et finis						BR				BS					
		Marchandises						BT				BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes						BV				BW					
		Clients et comptes rattachés (3)						BX		6 275		BY		6 275			
		Autres créances (3)						BZ		32 677		CA		32 677			
		Capital souscrit appelé, non versé						CB				CC					
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)						CD		831 346		CE		831 346			
Disponibilités						CF		78 918		CG		78 918					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)						CH				CI						
	Total (III)						CJ		949 216		CK		949 216				
	Frais d'émission d'emprunt (IV)						CW										
	Primes de remboursement des emprunts (V)						CM										
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)						CN										
Total général (I à VI)								CO		3 600 633		1A		7 225 3 593 408			
(1) Droit au bail						(2) à moins d'un an		CP		2 144 118		(3) à + d'1 an		CR		0	
Clause de réserve de propriété - immob.						stocks				créances							

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					PERRINVEST - SIREN : 888744067		Néant ☐	
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				295 000		)	DA 295 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							DB
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK		)	DC
	Réserve légale (3)							DD 29 500
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1		)	DF
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ		)	DG 3 002 628
	Report à nouveau							DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI -41 238
	Subventions d'investissement							DJ
	Provisions réglementées							DK
	TOTAL (I)							DL 3 285 890
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs							DM
	Avances conditionnées							DN
	TOTAL (II)							DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques							DP
	Provisions pour charges							DQ
	TOTAL (III)							DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles							DS
	Autres emprunts obligataires							DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI		)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX
	Dettes fiscales et sociales							DY 22 582
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ
	Instrument financier à terme							D1
	Autres dettes							EA 284 936
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB
TOTAL (IV)							EC 307 518	
Écart de conversion passif et différence d'évaluation							ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)							EE 3 593 408	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital						1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C	
			- Écart de réévaluation libre				1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG 307 518		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : PERRINVEST - SIREN : 888744067							Néant ☐		
							Exercice N		
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	27 667	FB		FC	27 667	
	Production vendue - biens		FD		FE		FF		
	Production vendue - services		FG	5 229	FH		FI	5 229	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	32 896	FK		FL	32 896	
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)						FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						FI		
	Autres produits (1) (11)						FQ	127	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	33 023
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	26 000
Variation de stocks (marchandises)						FT	13 100		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	27 605		
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	-2 962		
Salaires et traitements						FY	11 743		
Cotisations sociales (10)						FZ	34 652		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations		- dotations aux amortissements - dotations aux dépréciations		GA		3 418	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1			
Autres charges (12)						GE	31		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	113 586	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-80 564	
Opération s en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	9 265	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 138	
	Reprises sur dépréciations						GM	9 491	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	53 699	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	75 592
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 920	
	Différences négatives de change						GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	9 920
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	65 672	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)							GW	-14 891	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : PERRINVEST - SIREN : 888744067				Néant ☐	
				Exercice N	
Produits exceptionnels (VII)				HD	
Charges exceptionnelles (VIII)				HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	26 347
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	108 615
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	149 854
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	-41 238
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8	
dont cotisations facultatives Madelin	A10		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	
(7) Détail produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>PERRINVEST</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							dont composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV		KW		KX				
		Matériel de transport								KY	14 891	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	1 320	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers								LE	18 621	LF		LG	4 200			
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes										LK		LL		LM			
	TOTAL III									LN	34 832	LO		LP	4 200			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T			
	Autres participations										8U	207 528	8V		8W	40 740		
	Autres titres immobilisés										1P	235 000	1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières										1T	2 144 118	1U		1V			
	TOTAL IV									LQ	2 586 646	LR		LS	40 740			
Total général (I + II + III + IV)										ØG	2 621 477	ØH		ØJ	44 940			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
										Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre								IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui								IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK		ML	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport								IV		MP		MQ	14 891	MR		
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW		MS		MT	1 320	MU		
		Emballages récupérables et divers								IX		MV		MW	22 821	MX		
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III									IY		NG		NH	39 032	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations										IO		ØX	1	ØY	248 267	ØZ	
	Autres titres immobilisés										I1		2B	15 000	2C	220 000	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F	2 144 118	2G	
	TOTAL IV									I3		NJ	15 001	NK	2 612 385	2H		
Total général (I + II + III + IV)										I4		ØK	15 001	ØL	2 651 417	ØM		

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2026

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PERRINVEST						Néant ☒	
Exercice N clos le 30/04/2026							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>PERRINVEST</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE		PF		PG		PH			
TOTAL I						RK		RM		RN		RO			
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ		QA		QB		QC			
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport					QH	3 659	QI	2 978	QJ		QK	6 637		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	148	QM	440	QN		QO	588		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS		QT	0		
TOTAL II						QU	3 807	QV	3 418	QW		QX	7 225		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	3 807	ØP	3 418	ØQ		ØR	7 225		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>PERRINVEST</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
- corporelles			6E		6		6G		6H	
- titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
- titres de participations			9U		9V		9W		9X	
- autres immobilisations financières			Ø6	9 491	Ø7		Ø8	9 491	Ø9	0
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B	9 491	TY		TZ	9 491	UA	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	9 491	UB		UC	9 491	UD	0	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF		9 491				
	- financières	UG		UH						
	- exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>PERRINVEST</u>										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES					MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
							1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations					UL	241 717	UM	241 717	UN	0
		Prêts (1) (2)					UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières					UT	2 144 118	UV	2 144 118	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux					VA					
		Autres créances clients					UX	6 275		6 275		0
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	)	Z1					
		Personnel et comptes rattachés					UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée					VB	32 677		32 677		0
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					VN					
		Divers					VP	0		0		0
		Groupe et associés (2)					VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR					
		Charges constatées d'avance					VS					
TOTAUX							VT	2 424 787	VU	2 424 787	VV	0
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1	2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				à 1 an maximum à l'origine	VG							
				à plus d'1 an à l'origine	VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B								
Personnel et comptes rattachés				8C	2 122	2 122		0		0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	2 939	2 939		0		0		
État et autres collectivités publiques				Impôts sur les bénéfices	8E	10 152	10 152		0		0	
				Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 046	1 046		0		0	
				Obligations cautionnées	VX							
				Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 322	6 322		0		0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	284 936	284 936		0		0		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX					VY	307 518	VZ	307 518		0		0
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : PERRINVEST				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐	
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 30/04/2026	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	XW		
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY	
	Impôt sur les sociétés									I7	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI										L7	
K7											
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8	
				- imposées au taux de 0%						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme						WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU		Zones d'entreprises		SW	
								Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	
123 742											
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
WS										41 238	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
				- imposées au taux de 0 %						WH	
				- imposées au taux de 19 %						WP	
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%									I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A	
									)		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY	
	Majoration d'amortissement									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF	
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	
34 641											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH			XG		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC					
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD					
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
TOTAL II										XH	
89 443											
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI		43 299	
				Déficit (II-I)						XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN		43 299	
										XO	

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Produit contrat capitalisation	81 692
Ecart de Valeur OPCVM	15 793

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
Oeuvre d'art	4 564

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>PERRINVEST</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	0
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>PERRINVEST</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB				
								- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD		Dividendes			ZE				
	Prélèvements sur les réserves			ØE		Autres répartitions			ZF				
	Total I			ØF		Report à nouveau			ZG				
									Total II	ZH			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N			
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	)	YQ	0		
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR	0	
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	)	XQ		
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	18 614
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	)	ST	8 991	
	Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)										ZJ	27 605	
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	501
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS	)	9Z	-3 463	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	-2 962
TVA	Montant de la TVA collectée										YY	535	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	4 562	
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK		
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI										ZR	Oui	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA	Plus values à 15%			JK	Plus values à 0%			JL	
					Plus values à 19%			JM	Imputations			JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD	Plus values à 15%			JN	Plus values à 0%			JO	
					Plus values à 19%			JP	Imputations			JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH	N° SIRET société mère		JJ		
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS					
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT				

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>PERRINVEST</u>						Néant ☐	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
8		9	10			11	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

[illegible]

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>PERRINVEST</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2026
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>PERRINVEST</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>PERRINVEST</u>		Néant ☒	
Exercice ouvert le : <u>01/05/2025</u> et clos le : <u>30/04/2026</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Total 1	OX		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ		
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : PERRINVEST - SIREN : 888744067				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	2950
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	2950

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	Julien PERRIN					
Nom d'usage		% de détention	100	Nb de parts ou actions	2950			
Naissance :	Date	06/04/1981	N° Département	60	Commune	SENLIS	Pays	FRANCE
Adresse : 92 Rue Faidherbe 78800 HOUILLES FRANCE								

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : PERRINVEST - SIREN : 888744067		Néant ☐	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	3

Forme juridique	SAS	Dénomination	47 PARTNERS	
N° SIREN (si société établie en France)	938153400	% de détention		
Adresse : 31 Boulevard DU PRESIDENT ROOSEVELT 78110 LE VESINET FRANCE				

Forme juridique	SCI	Dénomination	QG47	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		50
Adresse : 31 Boulevard DU PRESIDENT ROOSEVELT 78110 LE VESINET FRANCE				

Forme juridique	SCI	Dénomination	PERRIMMO	
N° SIREN (si société établie en France)	920875499	% de détention		25
Adresse : 31 Boulevard DU PRESIDENT ROOSEVELT 78110 LE VESINET FRANCE				

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :				

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :				

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :				

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2026)



N° 15252*12
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026 ou Année : 2026	
Dénomination de l'entreprise : PERRINVEST	Néant ☐
SIREN de l'entreprise : SIREN : 888744067	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	605
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montant
Rémunération de présidence du 01/01/2026 au 28/02/2026	6 275

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Dettes pour congés payés	386
Org.soc. ch soc / congés payés	94

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : PERRINVEST

SIREN : 888744067

Attestation produite le 08/06/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (document 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2026



N° 11084*28
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/05/2025	et clos le	30/04/2026	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
PERRINVEST - SIREN : 888744067			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
31 boulevard du président Roosevelt 78110 LE VESINET FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	Conseil pour les affaires et autres conseils d			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	799	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐			
	Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)					
Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)					
Base d'imposition :		Taux d'imposition :			
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée			Time Expert
COMPTABLE ET/OU CONSEIL					
Comptable :	☐ Salarié ?				
SASU LEPERT ANTOINE EXPERTISE COMPTABLE 258 Rue de la petite ville 49540 LYS HAUT LAYON FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	Nom du prestataire ECF			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☒		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a				
				payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d				
Montant des autres distributions:						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j				
Montant des revenus répartis						Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
							Indemnités forfaitaires		Remboursements	
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus délivrés										